

Saint-Honoré Infos

Bulletin communal - Juin 2017



SOMMAIRE

Municipalité / Budget 2017.....	p. 2
Urbanisme	p. 5
Généralités.....	p. 6
Travaux	p. 6
Déchets ménagers	p. 6
Les écoles.....	p. 8
CCAS	p. 10
Quoi de neuf ?.....	p. 10
Associations	p. 10
Informations.....	p. 17
Bon à savoir.....	p. 18



Chapelle de Comboursière

LE MOT DU MAIRE

Cher(e)s administré(e)s,

La Commune a vu ses ressources diminuer, la dotation forfaitaire est passée de 71 806 € en 2014 à 14 266 € en 2017 : La dure réalité de la baisse des dotations...

La taxe foncière due à la valeur locative des locaux DRALL (propriété du SMIME) a été revue à la baisse, étant donné que ces locaux ont perdu leur qualification industrielle. Nous espérons une compensation avec les droits de mutation. Malgré ces restrictions nous n'augmentons pas les taxes communales.

Les grands chantiers en 2017 sont :

- L'assainissement dans le hameau de Comboursière.
- L'adressage (dénomination des voies communales) : Equipement indispensable pour la sécurité des habitants lors des interventions pompiers, pour faciliter la distribution du courrier et indispensable pour le déploiement de la fibre optique.
- Nous allons finaliser l'installation des aires de jeux avec la pose de bancs et d'une grille aux Clos.
- Avant la fin de l'été, nous allons mettre en ligne le site internet de la mairie, vous trouverez ainsi tous les renseignements utiles.

Bon été à tous !

**Le Maire,
Nicole DELPUECH**

MUNICIPALITÉ EN BREF



Conseil Municipal du 8 décembre 2016

- Règlement intérieur Espace Évolutif.
- Convention Réseau Maticena.

Conseil Municipal du 7 février 2017

- Renouvellement location garage La Chaud.
- Transfert compétence PLU.
- Travaux SEDI : ER/FT hameau de Comboursière.

Conseil Municipal du 2 mars 2017

- Subvention d'équilibre SIAJ,
- Fond de concours de la Commune de Prunières au SIAJ.
- Vote des subventions aux associations.
- Tarifs gîte saison 2018-2019.
- Vote comptes de gestion et comptes administratifs 2016 – budget communal et budget eau.

Conseil Municipal du 4 avril 2017

Vote des Budgets 2017 :

- Budget communal,
- Budget annexe de l'eau,
- Affectation résultat.

Demandes de subventions programmes investissement 2017

MUNICIPALITÉ FINANCES 2017



BUDGET COMMUNAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Lors de la présentation du budget primitif 2017, Myriam SIGAUD rappelle que l'excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2016 s'élève à **503 840.06 €**.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'affecter **253 736.17 €** au budget primitif 2017 en section d'investissement à l'article 1068 « affectation ».

	Opérations exercice	Virement à la section d'investissement	CUMUL
<u>DEPENSES</u>	779 887.17 €	281 390.83 €	1 061 278.00 €
<u>RECETTES</u>	1 061 278.00 €	0.00 €	1 061 278.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

BUDGET COMMUNAL	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT DE FINANCEMENT
NON AFFECTE :			
Déficit 2016	180 741.17		
Emprunt	25 841.00		
Travaux pour compte de tiers (SIAJ)	145 360.00		
TOTAL DEPENSES	351 942.17		
Affectation du résultat		253 736.17	
FCTVA		45 979.00	
Taxe Aménagement		5 000.00	
Amortissements		14 437.00	
Subventions Programmes travaux 2016		45 338.00	
Virement de la section de fonctionnement		281 390.83	
TOTAL RECETTES		645 881.00	
EXCEDENT DE FINANCEMENT NON AFFECTE :			293 938.83
PROGRAMMES 2017	DEPENSES	RECETTES	BESOIN DE FINANCEMENT
ELECTRIFICATION RURALE /FT LES ALLEMANS	9 800.00	0.00	9 800.00
ACQUISITION MATERIEL ROULANT	2 200.00	0.00	2 200.00
TRAVAUX CLOS DE MOUCHE	19 842.00	0.00	19 842.00
ADRESSAGE	30 000.00	0.00	30 000.00
AMENAGEMENT CARREFOUR FUGIERES	30 000.00	0.00	30 000.00
SITE INTERNET	1 153.00	0.00	1 153.00
ELECTRIFICATION RURALE/FT COMBOURSIERE	71 883.00	0.00	71 883.00
VOIRIE 2017	79 000.00	0.00	79 000.00
ECLAIRAGE PUBLIC COMBOURSIERE	12 480.00	0.00	12 480.00
REFECTION CHEMINS RURAUX	14 100.00	0.00	14 100.00
RENVOIS D'EAU JARDIN	5 400.00	0.00	5 400.00
SIGNALETIQUE	2 000.00	0.00	2 000.00
MOBILIER URBAIN	2 000.00	0.00	2 000.00
INFORMATIQUE ECOLES/MAIRIE	9 000.83	0.00	9 000.83
MATERIEL SPORTIF ECOLE MATERNELLE	1 100.00	0.00	1 100.00
ACHAT DEBROUSSAILLEUSE	1 000.00	0.00	1 000.00
LOGICIELS URBANISME	2 980.00	0.00	2 980.00
TOTAL	293 938.83	0.00	293 938.83
TOTAL GENERAL SECTION D'INVESTISSEMENT	645 881.00	645 881.00	

BUDGET ANNEXE EAU

SECTION D'EXPLOITATION

L'excédent d'exploitation du budget annexe Eau à la clôture de l'exercice 2016 s'élève à **20 846.75 €** et sera transcrit au budget primitif 2017 en section d'exploitation à l'article 002.

	Opérations exercice	Virement à la section d'investissement	CUMUL
<u>DEPENSES</u>	86 340.05 €	4 999.95 €	91 340.00 €
<u>RECETTES</u>	91 340.00 €	0.00 €	91 340.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

BUDGET EAU			
	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>	<i>EXCEDENT DE FINANCEMENT</i>
NON AFFECTE :			
Amortissements	6 164.00 €		
TOTAL DEPENSES	6 164.00 €		
Excédent 2016		67 772.05€	
Amortissements		32 017.00 €	
Virement de la section de fonctionnement		4 999.95 €	
TOTAL RECETTES		104 789.00 €	
TOTAL NON AFFECTE :			98 625.00 €
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>	<i>BESOIN DE FINANCEMENT</i>
TRAVAUX SUR RESEAU EAU POTABLE	50 000.00 €	0.00 €	50 000.00 €
SCHEMA DIRECTEUR EAU	13 000.00 €	0.00 €	13 000.00€
RESERVOIR LES ALEMANS	35 625.00 €	0.00 €	35 625.00 €
TOTAL BESOIN DE FINANCEMENT			98 625.00 €
TOTAL GENERAL	104 789.00 €	104 789.00 €	

Permis de construire accordé :

FONCIERE EVOLEM
(création d'un bâtiment de bureaux)

Permis de construire modificatif accordé :

PASQUIER Alexys
(agrandissement garage et porte d'entrée – création ouverture supplémentaire)

PASQUALON Dorian et Mélinda
(fenêtre en PVC et alu, velux supplémentaire, remplacement baie vitrée, façade)

Permis de construire en attente (au 12/05/2017) :

DERBEZ Lionel
(transformation d'une grange en appartement)

GAEC CURT Louis
(construction à usage agricole d'une stabulation en litière accumulée pour bovins)

Déclaration préalable accordée :

GONNET Thierry : création d'un portail électrique sur entrée principale.

MOREL Fabien : création d'ouvertures.

CARTIER Jean-Didier : création d'un local à usage de miellerie.

DI MARCO Yves : création d'une pergola.

MERLE Raymond : prolongement d'une jacobine.

STERNBERGER épouse PERROT Dominique : fenêtre sur façade.

CURTAT Didier : changements des fenêtres et porte d'entrée, ouverture d'une porte fenêtre à la place d'une fenêtre

RUBINI Alain : construction d'un garage

CARRON SAS : ouverture de porte en façade.

SIBIO Patrick : modification ouverture, remplacement de la couverture de toit avec création d'une jacobine et création d'une terrasse.

SAVIN Guy : ravalement de façade, réfection de crépi.

BRUCHON Alain : création d'un abri de jardin.

Certificat d'urbanisme accordé :

BALDASSO Romain : construction d'une maison individuelle.

Certificat d'urbanisme en attente (au 12/05/2017) :

SCP MATHIEU : en vue d'une construction.

SCP MATHIEU : en vue d'une construction.

TURLONI Jean Louis : en vue d'une construction.

Permis de démolir en attente (au 12/05/2017) :

CARRON SAS : démolition partielle de bureaux d'une surface de 68 m² pour une création de porte d'entrée pour les Poids Lourds.

GENERALITES



1. TRAVAUX



Commission Travaux 2017

- Comboursière : Démarrage travaux d'assainissement et enfouissement réseaux secs (électricité et téléphone) prévus cet été. Nous comprenons que ceux-ci peuvent provoquer une gêne et vous demandons d'être indulgent.
 - Réfections chemins Comboursière et Tors avec aménagement place dans le village (murette et remplacement bassin).
 - Remise en état et rajout renvois d'eau sur le chemin communal de Jadin.
 - Pose de grilles autour des jeux pour enfants aux clos (problèmes sanitaires dus aux animaux domestiques).
 - Sécurité routière des hameaux de Saint Honoré Village, Les Mazuers et Fugières : rendez-vous pris en juin avec le Conseil Départemental, conseils pour possibilité de circulation en alternance avec pose de bacs fleuris.
- Nous avons des inquiétudes pour les prochaines années sur l'investissement afin de réaliser certains travaux, car les dotations forfaitaires de l'Etat baissent, voire suppression de la taxe d'habitation !!! Quelles compensations financières de l'Etat aurons-nous sans pour autant augmenter la fiscalité des citoyens ???

2. ORDURES MENAGERES



Moloks : RAPPEL

Les moloks sont réservés uniquement pour les ordures ménagères.

Pour ce qui est du verre, papier et emballages, des containers sont à votre disposition.

De plus, tout ce qui fait partie des encombrants (matelas, fer, bois, etc...) doit être posé en

déchetterie pour recyclage.

Tout ce qui est mis dans les moloks augmente le poids et de fait le coût qui est supporté par nous tous !

Un peu de civilité et soyons respectueux de l'environnement !!!!

Déchetterie

Nous rappelons que la déchetterie est un lieu réservé au dépôt d'encombrants et non une aire de jeux. **C'est un endroit dangereux** où les risques de blessures ne sont pas à prendre à la légère. Merci très chers parents de sensibiliser vos enfants pour leur bien être et leur sécurité.

Comme l'an dernier, la déchetterie sera ouverte :

- **Le mercredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.**
- **Le samedi matin 8h30 à 12h00 (permanence assurée par des élus bénévoles).**

Merci de vous rendre directement sur le site.

En dehors de ces horaires, vous pouvez vous rendre à la déchetterie de La Mure ouverte :

- Du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- Le samedi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

**MAINTENANT,
VOUS POUVEZ TRIER
TOUS LES EMBALLAGES**

**BIEN
VIDÉS,
non
lavés**



**TOUS LES CARTONS ET LES BRIQUES
ALIMENTAIRES**



**TOUS LES FLACONS ET BOUTEILLES
EN PLASTIQUE**



**TOUS LES AUTRES
EMBALLAGES
EN PLASTIQUE**



**TOUS LES EMBALLAGES
MÉTALLIQUES**

+

**EN
VRAC,
sans
bouchon
ni couvercle**

**Le verre
se recycle à 100%
et à l'infini**



**TOUTES LES BOUTEILLES
TOUS LES POTS ET BOCAUX**

**EN
VRAC,
non imbriqués,
non déchirés.**

**MAINTENANT,
VOUS POUVEZ TRIER
TOUS LES PAPIERS**



**TOUS LES JOURNAUX,
MAGAZINES, REVUES**



TOUS LES PROSPECTUS



**TOUS LES ANNUAIRES,
LIVRES**



**TOUTES LES ENVELOPPES,
PUBLICITÉS...**

*Matheysine
Pays de Corps
Communauté
de Vallées du Valbonnois*

Les TAP

Le spectacle

Devant une salle bien remplie, les enfants des écoles maternelles et élémentaires nous ont présentés un fabuleux spectacle le jeudi 16 février. Entre chansons, sketches et reprises de contes merveilleux, l'ambiance était festive et joyeuse. Adultes et enfants ont passé un excellent moment. L'occasion pour tous de se rendre compte de l'investissement de la SCEV et de la commune auprès de nos enfants.



Cycle Premiers secours

L'association SCEV qui encadre les Temps d'Accueil Périscolaire de l'école de Fugières a mis en place des cycles d'approche aux premiers secours afin de sensibiliser les enfants aux dangers qui peuvent les entourer et les former à l'alerte et aux gestes d'urgences. Cette formation a été encadrée par des moniteurs de secourisme et pompier volontaire.

Un diplôme a été remis aux enfants pour leur écoute et leur implication active lors de ces échanges.



Pour plus d'information rendez vous sur notre site : www.scev.fr ou par téléphone : [06.76.21.63.55](tel:06.76.21.63.55).

A l'école

Un médecin à l'école

Nous avons réfléchi tous ensemble, en mélangeant les classes :

Qu'est-ce qui peut se casser dans notre corps ?

Est-ce qu'on peut se réparer ?

Comment on se répare ?

On a trouvé beaucoup de questions, alors on a eu l'idée de demander à un médecin.

Dans le village, il y a Cécile Morel. On lui a demandé de venir à l'école.

On lui a expliqué toutes nos idées sur le corps. Elle nous a expliqué comment les os grandissent, comment ils peuvent se casser et comment on les répare. Elle nous a parlé du cartilage de croissance. Elle nous a même expliqué comment on peut réparer les organes ! Elle nous a montré les gestes qui sont dangereux pour notre corps.

On a bien compris que comme on est nombreux dans la cour de récréation, il faut qu'on fasse attention à nous et aux autres !

Merci Cécile !

Les élèves



Le Carnaval

Le vendredi 14 avril a eu lieu le traditionnel carnaval des écoles où petits et grands ont pu participer à une joyeuse fête.

Les enfants étaient très fiers de défiler devant autant de spectateurs avec leur déguisement, tous aussi beaux les uns que les autres.

Et dans cet esprit festif et printanier, certains parents n'ont pas hésité à donner de leur personne et à jouer le jeu avec leurs enfants : Bravo !

Grace à la participation de nombreux parents, un goûter bien garni a été servi aux petits et aux grands, un grand moment de convivialité très apprécié.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Comme chaque année à l'approche des fêtes de fin d'année, le CCAS a fait la distribution de colis à nos anciens. Ce fut l'occasion de papoter un moment « au coin de feu » de choses et d'autres et d'écouter ces histoires que seuls nos aînés savent ra-

conter sur le beau Pays Mathey-sin. À toutes et tous nous donnons rendez-vous cette automne pour l'Après Midi récréative où nous vous espérons nombreux.

Le CCAS tient à rappeler qu'il vient aussi en aide à toute per-

sonne en difficulté qui en fait la demande. Une écoute attentive vous sera assurée afin de répondre au mieux à votre besoin.

QUOI DE NEUF ?



Noms des rues sur SAINT HONORE

La commission « Adressage » remercie tous les habitants qui se sont mobilisés aux différentes réunions publiques et qui ont participé activement à un grand moment dans la vie de notre commune.

La commission a, depuis, bien avancé et ses membres n'ont pas ménagés leur temps et leur énergie.

Les plans définitifs sont prêts, le Conseil Municipal va valider les noms des rues déterminés début juin et la commande des plaques est en cours.

Nous tenons à préciser que la pose des plaques ainsi que des numéros est totalement pris en charge par la commune et qu'elle sera faite par un professionnel. Il se présentera à vous avant la pose de vos numéros.

Nous prévoyons la fin des travaux pour l'automne.

ASSOCIATIONS



Jeux Rigole



Bonjour à tous,

A partir de septembre, la ludothèque "Jeux rigole" sera présente à St Honoré à Tors (ancienne école) de 15H30 à 18H (entrée libre) tous les 2ème mercredis de chaque mois. Vous

pouvez tester jeux et jouets et les emprunter si vous le souhaitez (jeux enfants, ados, adultes). N'oubliez pas également que la ludothèque dispose d'un stock de grands jeux en bois pour toutes vos fêtes.

Renseignement :
jeux.rigole@free.fr
06 41 66 30 39
www.jeuxrigole.com

A bientôt
L'équipe de la ludothèque

Bibliothèque « Le Manège à Lire »

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE bibliotheque.sthonore@orange.fr

Réseau des bibliothèques

Depuis janvier, le manège à lire a intégré le réseau Maticena avec 9 autres bibliothèques du Territoire. De ce fait la bibliothèque devient payante : 15€ par lecteur adulte, gratuite pour les moins de 18 ans.

Projet sur les contes avec Clémentine SOURDAIS (classes CM1/CM2, bibliothèque Le Manège à Lire, la Maticena)

Présentation du livre géant « Sam, Le chien qui aime lire » à la Maticena le vendredi 12 mai. Toutes les pages ont été entièrement créées par les élèves des écoles de La Mure, de Corps et de St-Honoré. Le livre mesure 50 mètres de long une fois les pages dépliées ! La bibliothèque de St-Honoré vous propose un extrait des six dernières pages du livre. Il a été réalisé par la classe de Mme DEPAIN de St-Honoré et montré aux 150 enfants présents à la Maticena.

Pour remercier Clémentine SOURDAIS, les élèves de Mme DEPAIN lui ont fabriqué un mobile qui représente tous les personnages de ses contes. Félicitations pour le travail réalisé, le rendu final est superbe.



Fête du livre 2017

Cette manifestation s'est tenue le 31 Mai après-midi à la Maticena avec des animations sur le thème « tous au charbon ».

Horaires

Mercredi de 16h30 à 18h30

Vendredi de 17h à 18h30

Le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 11h00

Juillet : Samedi 1^{er}-et tous les mercredis

Août : Fermé

Septembre : Réouverture le mercredi 6

BONNES VACANCES A TOUS

Les Bénévoles du Manège à Lire

L'Association « T.S.H. » TENNIS ST-HONORE



L'Association, créée en mars 2013, a pour but de développer la pratique du « tennis loisirs » en toute convivialité, en famille ou entre amis. Ainsi, elle gère l'accès et la réservation du court de tennis situé à Tors, près de la salle polyvalente Charles Poncet.

Inauguration de la surface du court de tennis

Le court de tennis a été rénové courant août 2016. L'inauguration a eu lieu samedi 13 mai. Elle a rassemblé Mme le Maire, les élus, les présidents d'association de la commune et les adhérents de l'association. Afin de pérenniser son utilisation, le bureau du T.S.H. demande à ses adhérents, petits et grands, de respecter certaines règles : pas de vélo sur le court, ni trottinette, utilisation des baskets adaptées au tennis, laisser le court propre...



Rencontres amicales mensuelles réservées aux adhérents

Elles sont reconduites cette année. Nous vous proposons de nous retrouver sur le court de tennis pour des petites rencontres amicales (match en simple, en double, mixte,) sans aucun enjeu. Elles sont accompagnées d'un pique-nique ou d'un barbecue.

Nous adapterons le programme en fonction de la météo, soit le samedi soit le dimanche. Les adhérents en seront avertis par courriel.

Prochaines dates : week-end du 17/18 juin ; du 22/23 juillet, du 26/27 août, 23/24 septembre.

Tarif des cartes adhérents pour 2017

A L'ANNEE	Carte ETE - valable juillet et août
- Résident de St-Honoré : 50 € , - Non Résident de St-Honoré : 55 € , - Clé : une caution de 5 € vous sera demandée.	- Résident de St-Honoré : 30 € , - Clé : une caution de 30 € vous sera demandée. (A restituer après la période estivale, sinon la caution sera encaissée.)

Notre site internet est : <http://tcsh.free.fr>.

La carte d'adhésion et la clé sont à retirer auprès des membres de l'association. La réservation se fait uniquement en ligne. L'accès au court est ouvert à tout adhérent à l'association. Vous trouverez, également, toutes les informations relatives à l'Association, les coordonnées des membres du bureau et l'ensemble des activités proposées pour cette année tennistique. Nous espérons vous compter prochainement parmi nous.

Le Bureau du T.S.H.

ACCA de Saint Honoré / Diane du Tabor

Par cette rubrique commune dans Saint Honoré info nous voulons rendre hommage à notre ami Guy qui s'en est allé en janvier dernier pour rejoindre le monde de Saint-Hubert nous en sommes convaincus. Guy on ne l'oubliera jamais comme nous n'oublions pas Yvon ou Pierrot tous partis trop vite en laissant un énorme vide au sein de l'accas et de la Diane. Ils avaient beaucoup de choses en commun, Yvon a été l'instigateur pour la création du rendez-vous de chasse, mais Guy en a été l'animateur numéro un, toujours gai et jovial avec un humour bien à lui. Passionné de chasse il pratiquait cette activité en respectant le gibier, l'environnement mais surtout les autres. Nombreux sont ceux qui l'ont peut-être croisé un jour de chasse à l'un de ses postes favoris. Au sein de la Diane, il avait un rôle essentiel lors des différentes manifestations. C'est lui qui coordonnait tout, on se reposait sur lui car il connaissait parfaitement son boulot, mais le professeur a parfaitement formé l'élève pour l'élaboration du pain et des tourtes. Mais que dire de ses pognes et saint genis? Ainsi que de ces parties de rires aux larmes lorsqu'il parlait dans ses monologues rocambolesques. Guy, nous allons te montrer que grâce à tout ce que tu nous as appris, la Diane du Tabor perdurera.



C'est par un très beau samedi d'avril, entouré de sa famille et de nombreux sociétaires qu'un émouvant hommage lui a été rendu lors de la dispersion de ses cendres. Merci Guy pour tout ce que tu as fait nous ne t'oublierons pas.

La Diane du Tabor

L'année 2016 s'est très bien déroulée car nous avons pu effectuer toutes les animations que l'on avait programmées et de ce fait vous proposer des produits élaborés par nos soins, et que vous semblez apprécier au vue des demandes toujours aussi nombreuses. C'est une énorme satisfaction pour nous tous. Pour l'année 2017 nous continuerons sur la même lancée, d'ailleurs nous venons de terminer la première lors du trail du 8 mai à la salle des fêtes de Tors, un succès malgré une météo tristounette. Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine rencontre conviviale qui sera la fête du pain le 10 juin, toujours devant le four de Fugières, avec le beau temps on l'espère. Puis nous serons présents lors du vide grenier qui doit avoir lieu fin août à Tors autour de la salle des fêtes.



ACCA de Saint Honoré

La saison de chasse 2016-2017 s'est bien passée avec des tableaux que l'on peut qualifier de satisfaisant. Les quotas de gibiers attribués par la DDT ont été réalisés sauf pour les perdrix bartavelles qui, voilà deux saisons, sont absentes du massif du Tabor, pourquoi? On n'en voit pas lors de toutes les sorties en montagne, même le berger n'en voit plus, que s'est-il passé? Mystère! Alors que nous faisons beaucoup pour protéger notre gibier c'est rageant de le voir disparaître. Les sangliers aussi ont pratiquement quitté notre commune. Ils se cantonnent de moins en moins sur notre territoire, ils viennent manger de temps en temps puis disparaissent comme ils sont venus. Voilà plusieurs saisons que le cerf est observé sur notre territoire, c'est émouvant de voir ce noble gibier se dérober, croyez en. Pour le chamois, il est de plus en plus présent sur le massif. D'ailleurs la saison 2016-2017 a été une consécration pour mon coéquipier et moi. Après plusieurs années de tentatives afin de ramener un aussi beau gibier, nous avons redescendu un chamois mâle de 12 ans avec un trophée magnifique, mais la réussite n'a pas été que de notre côté car un autre sociétaire a tiré un jeune chamois pour la première fois, félicitations à lui.



Par le biais de Saint Honoré Info je veux remercier tous les sociétaires qui s'investissent pleinement dans diverses tâches au sein de l'accas, c'est toujours encourageant de voir des personnes motivées pour apporter leur aide dès qu'ils sont contactés, encore merci à eux.

Les Amis du Pain

Bonjour à toutes et à tous,

Pour la 3^{ème} année consécutive, **L'association « Les amis du pain »** a participé (en tant qu'estivant) au « Skyrace » organisé par L'Athlétic Club Matheysin. Pour cette occasion nous avons fait 2 fournées et offert 10 pains à l'ACM pour la remise des prix des courses.

Malgré une météo nuageuse et fraîche, cette journée s'est très bien déroulée.

Nous remercions « l'Athlétic club » pour nous permettre, de participer à cet événement attendu par tous les adeptes de ce sport ainsi que par les habitants de Saint-Honoré. Aussi cette journée nous permet de nous faire connaître.

Nous remercions également toutes les personnes (adhérents, bénévoles, Elus, donateurs, habitants de St-Honoré, ou gens de passage) qui permettent à l'association de vivre et de rénover le four de Tors (patrimoine de St-Honoré).

D'autre part, l'Association « Les amis du pain » continue ses activités (cuisson au four une fois par mois). Et Comme chaque année, « les amis du pain » offriront une fournée au sou des écoles à l'occasion de la kermesse annuelle.

Enfin, vous êtes tous les bienvenus lors de nos confectios de pain au four banal de Tors, où l'accueil et la convivialité sont toujours de rigueur. Nous vous rappelons que les fonds récoltés lors de la vente de pains sont intégralement destinés à la rénovation du four banal de Tors ainsi qu'au fonctionnement de l'association.

Nos contacts :

Jean-François TROUSSIER (Président) :
06.07.31.78.93

Yves DI MARCO (Trésorier) : 06.77.84.58.34.

Marie-Agnès CURT (Secrétaire) 06.07.31.78.93.
marie-agnes.troussier@orange.fr



Le Club Loisirs Charmants de Saint-Honoré

Le Club 'Loisirs Charmants' informe que la 'présidente' ne reprendra pas ses fonctions de bénévolat au club à la rentrée de septembre, pour raison de santé et de contraintes, pour celui-ci :

Premièrement : pour le risque des transports d'Adhérents.

Deuxièmement : pour risque de chute ou de malaise, de la salle des cartes au toilette en empruntant les escaliers, c'est les craintes de la présidente.

Troisièmement : les neuf personnes venant au club de la Mure et Pont-de-Claix ne seront peut-être plus présentes à la rentrée de septembre, et comme il ne reste que six adhérents de la commune, dont une ne jouera

plus au cartes pour cause de vue, il n'y aura plus une table complète pour la couinche ou autre ... et une seule au scrabble.

La présidente n'étant pas toujours en forme pour assumer les besoins du club, soit pour les courses, goûters, etc... et faire la quatrième aux cartes.

Mais elle tient à remercier toutes les personnes qui l'on bien soutenue dans tous les moments de son absence, car elle a donné beaucoup de son temps au club qui a été ouvert en Février 1989 et dont elle a assuré et assurera le bénévolat jusqu'à fin Juin 2017.

Elle serai ravie, si quelqu'un sou-

haitait continuer le Club crée par Mr Poncet Louis, qui a eu tant de dévouement ainsi que Mr Faure Georges et Mme Andrieux Aline.

A plusieurs reprises nous avons invité les personnes de St Honoré à nos réunions, mais n'avons jamais vu personne se présenter...

Il y a eu un repas à Saint-Théoffrey, le : 06/04/2017 et le reste servira à cet effet pour un autre repas, et un mange-mange, fin Juin.

Ce fut une belle époque ...! et un beau 'Club' !

Le bureau du Club./ Loisirs - Charmants.

Comité des Fêtes de Saint-Honoré



Cette année encore, la Fête de la Saint-Antoine a permis aux anciens et aux plus jeunes de passer un bon moment autour d'un repas festif le 28 janvier.

Seule ombre au tableau pour les organisateurs ; le manque de participants le midi essentiellement. Des questions se posent alors, autour du bienfondé du maintien de ce repas l'an prochain... Nous reviendrons vers vous, pour avoir votre avis, au cours de nos prochaines rencontres.



L'an dernier « la fête des hameaux » avait permis aux habitants de la commune de partager un moment agréable autour d'un apéritif agrémenté de mets savoureux à Fugières.

La deuxième fête des hameaux s'est très bien passée sous un beau soleil à Tors cette année ! Nous vous remercions tous les participants pour l'ambiance conviviale (environ 80 personnes).



A noter également sur vos agendas notre « **journée vide grenier + cochon de lait bio à la broche** » le Samedi 26 août 2017 sur le parking de la salle polyvalente de Tors.

L'équipe du Comité des Fêtes, toujours ouverte à de nouvelles propositions d'animation au profit

des habitants de notre commune, serait heureuse d'augmenter son effectif et vous invite à la rejoindre.

Contacts :

Myriam HONORE (Fugières)
06 82 21 86 77

Aurélié SIGAUD (Fugières)
06 81 36 22 37

Catherine GONTIER (Tors village)
06 71 37 80 74

comitedesfetessthonore@outlook.fr
L'équipe du Comité



Le Sou des Ecoles

Cette année l'association du Sou des écoles de St Honoré a permis le financement :

- de projets : le prix des incorruptibles, des abonnements, ...
- de sorties : au théâtre, les Montagn'Arts, la voile au club Nautique de Cholonge.
- d'achat de matériel : fin du renouvellement du matériel de ski de fond.

La kermesse aura lieu samedi 24 juin.

Au programme : spectacle des enfants le matin, buvette, snack et de nombreux jeux dès 13h30 pour passer un bon moment en famille, et clore en fête cette année scolaire.

Merci par avance aux parents bénévoles sans qui ce moment convivial ne serait pas possible !

L'année 2017-2018 s'ouvrira comme d'habitude sur l'Assemblée Générale courant septembre.

Ensuite suivra l'organisation du troc à sport le Samedi 21 Octobre.

Nous en profitons pour remercier grandement tous les bénévoles pour leurs aides et bonne humeur.

Le bureau du Sou des écoles de Saint Honoré

Pour nous contacter :
Soudesecoles.sthonore@gmail.com
Tel : 06 80 55 59 69

L'Association Dance Mix



L'ASSOCIATION DANCE MIX, vous propose pour l'année 2017-2018 :

A SAINT-HONORE (Préau Ecole Elémentaire) :

Zumba Kids Jr (4 à 8 a) : Mardi de 17h15 à 18h15
Zumba Kids (8 à 16 a) : Mardi de 18h15 à 19h15
Fitness : Mardi de 19h15 à 20h15

A NANTES EN RATTIER (salle des fêtes)

Atelier danse cabaret enfants /ados : Lundi 18h15-19h15
Zumba fitness : Lundi de 19h15 à 20h15

Tarifs : 130 €/an
Adhésion à l'association : 15 €/an
Tél. : 06.72.96.42.02 / 06.18.79.31.24
Email : dancemix1967@yahoo.fr

NOTRE PETIT GALA DE FIN D'ANNEE AURA LIEU LE SAMEDI 10 JUIN 2017 A LA SALLE DES FETES DE NANTES EN RATTIER A 20H00 (Entrée Gratuite).

La société bouliste de Saint-Honoré

Forte de ses 18 licenciés et de maintenant 8 nouveaux sociétaires, à L'instigation de Joël Poncet la Société Bouliste a lancé son But d'OR.

Chaque mardi au boulodrome de Tors à 13h 45, 24 joueurs s'affronteront à tours de rôle en simple pour se qualifier pour les parties finales programmées fin Aout.

Le tirage au sort a défini les 4 poules suivantes :

P 1 : Juveneton, Normand, Poncet Guy, Thoumy, Ravanat, Dumas

P 2 : Bournay, Denale, Messa, Pommier, Molinie Molinier A

P 3 : Astrua, Poncet J Poncet P, Ramy, Oddou, Janda M

P 4 : Casu, Fusi, Peyrin, Poncet JM, Gruca, Allouard

A noter la participation record de nos licenciés au préfédéraux, 8 en Simple et ' en doublettes.



3 équipes vétérans ont participé au concours de Gap le 11 mai. Bonne performance de la quadrette Normand Denale Pommier Molinier qui entre dans le dernier carré

Prochaines étapes, 2 équipes engagés au grand prix de La Mure puis ce sera les Fédéraux vétérans le 8 juin et en quadrettes le 17 juin.

La Société organisera au Boulodrome de TORS un tournoi Vété-

rans de 8 quadrettes le Jeudi 6 Juillet dès 8 H 30.

ET ENFIN LA SOCIETE A OFFICIELLEMENT INSCRIT AU CALENDRIER OFFICIEL DE L'ISERE 2018 UN TOURNOI PROMOTION 3&4* DE 16 QUADRETTES LE 7 JUILLET 2018 CHALLENGE DE LA MUNICIPALITE

Mais nous aurons l'occasion d'en reparler

Contact Gilles Casu par tél au 06 86 13 08 42

Ou par email yves.peyrin@gmail.com

Rappel de quelques règles

Travaux bruyants

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30

Le week-end, les travaux bruyants en extérieur sont autorisés :

- **les samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h**

- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

Brûlage des végétaux

L'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 s'applique aux incinérations des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pieds, quelle que soit leur teneur en humidité, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel. Il couvre les incinérations des végétaux issus de l'entretien des jardins et des espaces ou

domaines publics ou privés.

Le brûlage de ces déchets végétaux est **INTERDIT** en tout temps sur l'ensemble du département de l'Isère, en application des dispositions du Code de l'Environnement et du Règlement Sanitaire Départemental.

La destruction de ces déchets, individuels ou collectifs, à l'aide d'incinérateurs ou de tout autre dispositif équivalent, est également interdite en dehors des installations autorisées au titre de la réglementation des installations classées.

Ne sont pas concernés par cette interdiction, les agriculteurs et les forestiers dans le cadre de leur activité professionnelles.

Déchets

L'emplacement des containers de déchets recyclables (verre, papier, plastique) n'a pas été prévu pour servir de dépôts de déchets. Des bennes sont prévues à cet effet à la déchetterie communale située à Fugières.

Recensement militaire

Pour l'année 2017, le recensement concerne tous les jeunes gens nés en 2001.

Ceux nés en janvier, février, mars doivent se faire recenser à partir de la date anniversaire et avant le 31 mars.

Ceux nés en avril, mai, juin avant le 30 juin

Ceux nés en juillet, août, septembre avant le 30 septembre.

Ceux nés en octobre, novembre, décembre doivent avant le 31 décembre.

Se présenter à la Mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Une attestation de recensement sera remise.

Nuisances

Le Maire rappelle que les administrés victimes de nuisances de voisinage (bruit, musique, animaux...) doivent impérativement le signaler à la Gendarmerie

de La Mure afin qu'elle puisse intervenir.

La Brigade travaille conjointement avec la Mairie et est à l'écoute de toute la population.

Nous comptons sur la citoyenneté de chacun pour que notre belle commune garde son calme et sa sérénité.

État civil

DÉCÈS :

SILVESTRINI Guy le 20/01/2017
FRIEDRICH épouse HELMBOLDT Kathe le 30/01/2017
GUIGNIER épouse PONTONNIER Rose, Simone, Solange le 14/02/2017

NAISSANCES :

PINTO-SUAREZ Margot, Zoé, Louissette le 29/11/2016
PRA Jules, Martin le 05/12/2016
JUSSEY Shady le 26/12/2016
ROVETTO Thalia, Anne-Marie, Claudine le 25/01/2017
RIZZO Mason le 07/02/2017
BALDASSO Soline, Dany, Myriam le 15/02/2017
VERNAY Pryam, Ludovic, Hervé le 14/04/2017

BON A SAVOIR



Liste des Assistantes maternelles agréées présentes sur la commune :

ANTONACCI Vanessa	29 Lotissement les Clos 38350 SAINT-HONORÉ 09.50.32.79.51
GUILLOT Claudine	Fugières 38350 SAINT-HONORÉ 04.76.81.23.44
JUSSEY Fatine	32 Lotissement les Clos 38350 SAINT-HONORÉ
MOUTET Chrystèle	Terroir de Tors 38350 SAINT-HONORÉ 09.50.35.50.30
SIGAUD Elisabeth	Fugières 38350 SAINT-HONORÉ 04.76.81.08.75
TERRIER Marie-France	Les Sygnes – Tors 38350 SAINT-HONORÉ 04.76.30.96.77
VUILLERMOZ Sarah	Fugières 38350 SAINT HONORE 04.76.81.24.91



En un seul clic découvrez tous les évènements culturels proches de chez vous !

Composé de 108 communes réparties sur 4 territoires (Oisans, Matheysine, Trièves, Sud Grenoblois), Alpes Sud Isère dispose d'une dynamique culturelle très riche : résidences d'artistes, compagnies de renommées internationales, nombreux festivals, création de nouveaux spectacles, équipements adaptés et de qualité... Les exemples sont divers et nombreux !

Ce nouveau site permet aux spectateurs de connaître tous les événements culturels proches de chez eux, selon leurs centres d'intérêts et de s'abonner à une newsletter pour recevoir les dernières actualités. Les compagnies et les salles de spectacles peuvent se présenter et faire connaître leur programmation ou leurs dernières créations .

Si vous avez envie de sortir près de chez vous, n'hésitez plus ...www.sortir-alpes-sud-isere.com

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.



Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017).

AVACS

ACCUEIL VACANCES SERVICES



Le Relais de l'Obiou

Hôtel
Cuisine Centrale

Livraisons de repas à domicile du lundi au vendredi
(les repas du week-end sont livrés le vendredi)

Toute l'année Repas conditionnés et étiquetés en barquettes Jetables.

Commandes : en semaine, de 9h à 17h,

Téléphone : 04 76 73 15 28

Fax : 04 76 73 15 83

Messengerie : repascommande@gmail.com

Le Camion Jaune

06 32 09 51 98

Un parfum d'Italie sur vos pizzas cuites au feu de bois

Lundi : Notre Dame de Vaux
Mardi : Laffrey
Mercredi : Pierre Chatel
Jeudi : Nantes en Rattier
Vendredi : Laffrey
Dimanche : Tors

Produits frais et signature autographe maison

Vous pouvez également nous contacter pour vos soirées, anniversaires, mariages...

En cas de problème de fosse sceptique, vous pouvez contacter la **Société SARP** au 04.76.68.78.54.

SARP
Centre Est
Particuliers - Collectivités - Industriels

Interventions
24h/24 - 7j/7

AGENCE DE LA MURE

Tel 04 76 68 78 54
Fax 04 76 68 71 57

sarpce.grenoble@groupe-sarp.com

BIO & LOCAL

OUVERTURE
le 20 mai !

Comme sur un plateau

Tous les VENDREDIS !

SUSVILLE
NANTES-EN-RATTIER

BURGERS frites
boissons café salades

07-85-39-21-39
VENTE A EMPORTER

JE DONNE ma vieille voiture

JE GAGNE un crédit ou une réduction d'impôt*

JE SOUTIENS L'EMPLOI

jedonne@aide-auto.com
06 73 69 17 56
... tout sur aide-auto.com
Location sociale de véhicules pour l'insertion professionnelle

SARP
Centre Est

* Agrément ANC
Entreprise Agréée pour la réalisation des vidanges et des installations non Collectives

AGENCE DE LA MURE

SUR VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT...

- DÉBOUCHAGE D'URGENCE
- CURAGE DE CANALISATIONS
- ENTRETIEN/POMPAGE DES FOSSES SEPTIQUES ET DES BACS À GRAISSE
- INSPECTION TÉLÉVISÉE DES RÉSEAUX
- NETTOYAGE/DÉGAZAGE ET NEUTRALISATION DE VOS CUVES DE FIOUL
- CONTRATS DE MAINTENANCE

L'assainissement au sens propre...

Interventions
24h/24 - 7j/7

En cas de problème d'assainissement, vous pouvez contacter le **SIAJ** (Syndicat Intercommunal des Assainissements de la Jonche) au 04.76.30.31.75.

INFOS PRATIQUES



Secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de mairie est ouvert :

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8 H 30 - 11 H 30	Fermé
MARDI	8 H 30 - 11 H 30	Fermé
MERCREDI	8 H 30 - 12 H 00	Fermé
JEUDI	8 H 30 - 11 H 30	Fermé
VENDREDI	Fermé	14 H 00 - 18 H 30

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.

PROCHAINEMENT

Samedi 24 juin 2017

Kermesse (Sou des Ecoles)

Jeudi 6 juillet 2017

Concours de boules (Sté Boulistes St Honoré)

Samedi 26 août 2017

Vide Grenier (Comité des Fêtes)

Samedi 21 octobre 2017

Troc'à sport (Sou des Ecoles)

L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE UN TRES BON ÉTÉ 2017 !

**Mairie de Saint Honoré -
Fugières - 38 350 SAINT HONORE
Tél. 04 76 81 08 36 - Fax 04 76 30 99 36
Courriel : mairie.saint.honore@wanadoo.fr**

Saint-Honoré Infos - Tirage 500 exemplaires - Responsable de la rédaction : Nicole DELPUECH

Elaboration et mise en page : Anne-Marie FAUVEL

Photos : Commune de Saint-Honoré, X, droits réservés. Imprimeur : Imprimerie du Plateau.